



Coût du séjour : 575 euros

**OSVIDH**  
6 rue des Landelles  
35520 MELESSE

Site internet : [www.osvidh.fr](http://www.osvidh.fr) , page facebook OSVIDH

Renseignement auprès de :

- Yannick BITAULD : 06 76 06 91 44    [yannick.bitauld@osvidh.fr](mailto:yannick.bitauld@osvidh.fr)
- Typhène GUILLE : 06 12 73 43 36    0    [typheneguille@gmail.com](mailto:typheneguille@gmail.com)

Bulletin d'inscription à compléter et à renvoyer à :  
**OSVIDH-6 rue des Landelles – 35520 MELESSE**

Je soussigné Mr, Mme .....inscrit mon enfant  
 Nom.....Prénom.....  
 au camp itinérant du 07 au 18 Juillet 2018.  
 Date de naissance...../...../.....  
 Adresse.....  
 Tel..... E-mail.....

Y joindre un chèque de **200 euros** pour acompte (à l'ordre de l'OSVIDH), ainsi qu'un **test de natation anti panique** (obligatoire pour la pratique des activités nautique).

Vous recevrez un courrier vous indiquant:

- La convocation à une réunion de présentation du séjour (mi-juin)
- Les documents à fournir (fiche sanitaire + assurance...)
- Une liste précisant les effets nécessaires pour l'hébergement et la pratique des activités

Effectif du séjour limité à **32 places**.

Fait à ..... Le ...../...../..... Signature :



## Séjour montagne 13/16 ans



**575 €**



**Du 7 au 18 juillet  
2018**





Châtel est un village de haute-savoie, à 40 km de Thonon-les-bains et du lac Léman. Le téléphérique qui relie le centre du village au piste de Super-Châtel offre une vue panoramique sur les montagnes, ainsi que sur les sentiers de randonnées et VTT. Le village est connu pour ses chalets alpins et son centre aquatique.

**Présentation générale :** Le séjour destiné aux jeunes de 13/16 ans est prévu au Châtel Hostel 1861 (voir site internet) à proximité du village et des navettes . C'est une auberge de jeunesse de montagne équipée de chambres pour les groupes, séjour, cuisine, espace détente.....Le transport en car aller/retour est assuré par la compagnie Crespel. Encadrement assuré par des Brevets d'état (1 directeur et 3 animateurs)

### Activités :

- randonnée, accompagnée d'un guide, avec nuit en refuge
- séance Rafting
- VTT biathlon, associe le VTT et le tir à la carabine laser
- Dévalkart et Rollerbe (descente en kart non motorisé)
- sortie au centre aquatique de Châtel et plage à Thonon-les-bains
- Et les traditionnelles veillées



### Organisation :

Les parents déposent leurs enfants au 6 rue des Landelles à Melesse le samedi 7 Juillet (horaires à confirmer), et viendront les récupérer le mercredi 18 Juillet à 7h00.

### Important :

A fournir avant le départ :

- Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du rafting, VTT,
- une attestation de natation anti panique

Ce séjour est déclaré à la DDCSPP d'où :

- Une participation de votre comité d'entreprise
- Chèques vacances ANCV + 1%

Pour les habitants du Val d'Ille, du Pays d'Aubigné, de Dingé, Hédé et Chevaigné : aide de l'office des Sports suivant le quotient familial (joindre une copie de l'avis d'imposition reçu en 2017 sur les revenus de 2016, un justificatif de la CAF mentionnant le montant des allocations familiales de l'APE et de l'APP et une photocopie du livret de famille)

Pour les habitants extérieurs au Val d'Ille Aubigné:

- Le coût du séjour est majoré de 50 euros
- Inscription à partir du 14 Mai 2018